

Mémoire sur l'agriculture urbaine

Juin 2012

Marie-Ève Desroches
Alice Fournier
Stagiaires chez Alternatives

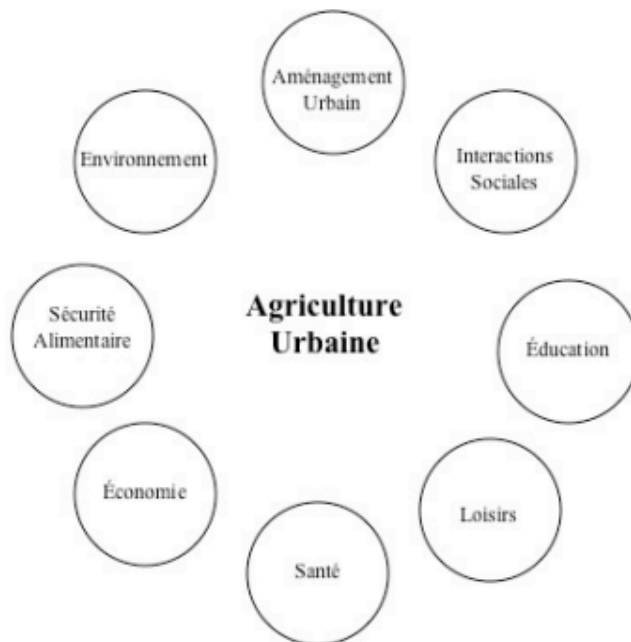
Présenté à l'Office de
Consultation Publique de
Montréal

IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE URBAINE À MONTRÉAL

L'agriculture urbaine comporte 5 composantes majeures qui sont : les acteurs, les produits, les espaces développés, les techniques et enfin des motifs des différents projets

Montréal a cette particularité d'avoir une grande diversité dans chacune de ces composantes, ce qui contribue à renforcer l'aspect multifonctionnel de l'agriculture urbaine à Montréal. La figure ci-dessous indique les différents domaines dans lesquels l'agriculture urbaine a une influence positive.

Figure 1. Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine



D'après Duchemin, E., F. Wegmuller et A.-M. Legault. 2009. «Urban agriculture: multi-dimensional tools for social development in poor neighbourhoods». *FACTS Reports*. vol. 2, p. 1-8.

ENVIRONNEMENT

- La production alimentaire locale permet d'avoir des circuits alimentaires courts ce qui favorise la diminution du transport des aliments et donc des émissions des gaz à effet de serre.
- Certains projets nécessitent la récupération de déchets et de matières organiques et favorisent ainsi le recyclage et la réutilisation de matériaux.
- L'agriculture urbaine favorise la biodiversité, améliore la qualité de l'air, diminue les îlots de chaleur urbaine et limite ainsi les extrêmes de températures, etc...

SANTÉ

- L'agriculture urbaine est une forme innovante de verdissement urbain qui comme mentionné précédemment, améliore la qualité de l'air et limite les effets l'îlot de chaleur. Cela entraîne une rétroaction positive sur les coûts de santé publique.
- La production locale et biologique d'aliments permet l'accès à une alimentation saine et à faible coût. Ce point est notamment très important pour les ménages à faible revenus.

- Le contact direct avec la nature a un effet positif sur la santé physique et mentale des individus pratiquant l'agriculture urbaine. Cela entraîne, là aussi, une rétroaction positive sur les coûts de santé publique.

SOCIAL, LOISIRS ET ÉDUCATION

- L'agriculture urbaine favorise l'intégration sociale et l'entraide, la convivialité au sein des communautés et la création de mixité intergénérationnelle et interculturelle;
- Cette mixité favorise la transmission des savoirs
- Le contact direct avec la nature permet l'acquisition de connaissances horticoles concrètes. Ceci est d'autant évident dans les jardins scolaires qui permettent de pallier à ce que l'on appelle un déficit de nature. Les jeunes développent ainsi une conscience environnementale et une compréhension du système alimentaire.
- Certains collectifs intègrent aussi l'apiculture et les animaux de basse cour à leur projet et transmettent ainsi des connaissances qui ne concernent pas seulement la production horticole.
- L'agriculture urbaine est un loisir pour beaucoup de gens qui la pratiquent.

AMÉNAGEMENT URBAIN

- Les acteurs de l'agriculture urbaine, en modifiant eux-mêmes le paysage urbain de leur quartier, peuvent se le réapproprier et créer un espace qui reflète leurs valeurs.
- L'agriculture urbaine permet la valorisation de nombreux espaces sous-utilisés comme les toits, les murs, les parcs de stationnements, les friches, certains parcs, des terrains abandonnés sont tous des lieux propices à la production alimentaire.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

- Dans les zones souffrant d'insécurité alimentaire, l'agriculture urbaine peut être un bon moyen pour donner accès à des aliments frais et biologique à des familles qui n'en ont pas les moyens.
- L'agriculture urbaine permet aux citoyens de mieux comprendre et d'être plus conscient du système alimentaire ainsi que ses différents enjeux, tels que la diminution constante des espaces agricoles au Québec.
- L'agriculture urbaine, notamment lorsqu'elle est liée à des projets de cuisine collectives permet de promouvoir la valorisation d'habitudes alimentaires saines.
- Les cuisines collectives sont des lieux propices à la réflexion et à la sensibilisation sur le système alimentaire.

ÉCONOMIE

Voici une liste non exhaustive des impacts économiques liés à agriculture urbaine, il est à noter que de nombreux autres aspects de l'agriculture urbaine n'ont pas été répertoriés ici. Devant ces bienfaits, il est important de reconnaître l'agriculture urbaine comme une solution pour le développement durable de la Ville de Montréal, dans la mesure où elle a une action bénéfique dans plusieurs domaines.

PRODUCTION :

- Production locale de fruits et légumes = économies financières
- Fruits et légumes frais de qualité = meilleure santé = diminution des coûts

SANTÉ :

- Meilleure qualité de l'air
- Réduction des ilots de chaleur urbains
- ⇒ moins de maladie respiratoire
- ⇒ moins de décès pendant les canicules

BIEN-ETRE :

- Création de loisir
- Contact direct avec la nature
- Maintien en forme de la population vieillissante
- ⇒ moins de coûts de loisirs et de santé physique et mentale (moins de dépressions)

ÉNERGIE :

- Meilleure isolation des bâtiments = moins de déperditions de chaleur = moins d'extrêmes de températures = moins de frais de chauffage et de climatisation
- Raccourcissement des chaînes d'approvisionnement

VERDISSEMENT / ENVIRONNEMENT :

- Entretien des espaces productifs par les individus impliqués = économie pour la ville
- Augmentation de perméabilité des sols
- ⇒ limitation de la surcharge des égouts
- ⇒ diminution des risques d'inondations
- ⇒ diminution des effets caniculaires, car plus d'humidité dans l'air

TRANSPORT :

- Diminution des distances de transport de denrées et de matériaux
- ⇒ moins de véhicules nécessaires
- ⇒ diminution de la pollution = augmentation de la qualité de l'air (donc impact positif sur les coûts de santé publique)

ÉDUCATION :

- Incitation au civisme et au respect de l'environnement
- ⇒ moins de délinquance et de vandalisme

COMMUNAUTÉ :

- Favorisation de l'entraide et du prêt = moins de dépenses pour les particuliers
- Limitation de l'isolement et de l'individualisme = augmentation du bien-être = diminution des coûts de santé.

Nous demandons à ce qu'une étude indépendante sur les retombées monétaires directes et indirectes reliées aux bénéfices multiples de l'agriculture urbaine à Montréal soit menée pour avoir une vision plus claire et chiffrée des impacts positifs de l'agriculture urbaine, afin de permettre une planification éclairée et de maximiser les retombées de l'agriculture en exploitant ses ombreuses vertus.

Cette étude permettrait de **reconnaitre l'agriculture urbaine comme outil d'optimisation des services urbains et de la gestion des ressources de la Ville** et ainsi d'en favoriser l'acceptation politique.

PRÉOCCUPATIONS, PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

POLITIQUE ET GOUVERNANCE DE L'AGRICULTURE URBAINE

Un bon système de gouvernance est essentiel pour assurer un développement adéquat de l'agriculture urbaine. En fait, cela aura un effet sur l'avenir de l'agriculture urbaine. Cela favorisera une implication meilleure de la Ville, des arrondissements et des différents élus pour garantir le développement de l'agriculture urbaine à Montréal. La coordination des projets, la régulation et le soutien matériel et financier sera alors simplifié et mieux comprise par les groupes et citoyens.

L'agriculture urbaine, par son aspect multidisciplinaire nécessite un cadre réglementaire précis car celle-ci intervient dans un grand nombre de sphères législatives et réglementaires. Ce nouveau mode de gouvernance devra être développé par un travail multidisciplinaire qui permettra une vision concertée qui conviendra à tous les types de projets. Ce premier travail concerté permettra d'éviter par suite le travail individuel ce qui favorisera un développement de l'agriculture urbaine plus intégré et plus complet.

IMPLICATION POLITIQUE

Il est primordial de centraliser l'information pour faciliter ensuite le développement des projets. Selon nous, la municipalité semble être le palier le plus adaptée pour jouer ce rôle. Celle-ci pourrait développer une administration qui répondra à un grand nombre de besoins pour la société civiles et les organisations qui souhaitent s'impliquer dans l'agriculture urbaine. La consultation publique est d'ailleurs une excellente étape pour définir le rôle de la Ville de Montréal

Afin de renforcer ce modèle de gouvernance, il est primordial **d'élaborer une vision concertée qui favorisera la création d'outils de planification à long terme afin de bien intégrer l'agriculture urbaine dans le développement de la Ville de Montréal.** La politique alimentaire est un moyen adéquat pour élaborer une vision commune de la place et l'importance que doit prendre l'agriculture urbaine à Montréal.

RECONNAISSANCE DES BÉNÉFICES ET DE L'AGRICULTURE URBAINE

Comme il a été énoncé plus haut, il est indispensable que les bénéfices de l'agriculture urbaine soient reconnus et que la Ville et les arrondissements prennent des engagements en ce sens. Cette reconnaissance peut se faire par le biais de l'élaboration et l'adoption d'une politique alimentaire qui protégerait les projets déjà en cours et développerait des projets novateurs tout en reconnaissant les bénéfices de l'agriculture urbaine énumérés plus haut. Ce travail collectif permettrait de **produire une définition claire de l'agriculture urbaine pour Montréal.**

Nos recherches nous ont permis de constater que plusieurs autres villes Nord-Américaines comme Vancouver et Toronto ont dû élaborer une politique alimentaire afin de reconnaître les multiples bénéfices de l'agriculture urbaine. Le suivi des orientations et engagements s'y fait très souvent par un tel conseil de politique alimentaire, regroupant les principaux acteurs en lien avec l'agriculture urbaine.

POLITIQUE ALIMENTAIRE

Au niveau de la sécurité alimentaire, la Ville de Montréal a tenté d'élaborer un réseau de concertation officiel avec « Nourrir Montréal ». Cependant, ce projet n'a pas fonctionné par manque de fonds et de

mandat clair. En revanche, nous savons qu'actuellement la *Conférence Régionale des Élus* élabore un *Plan de développement d'un système alimentaire équitable et durable de la collectivité montréalaise*.

Ce Plan devrait être déposé d'ici décembre 2013. La préparation de celui-ci suppose des séances de travail réunissant plus d'une centaine d'organismes locaux et régionaux des secteurs environnementaux, économiques et sociaux. Ce processus d'élaboration tournera autour de 6 grands axes qui sont :

- L'agriculture urbaine et périurbaine;
- La production alimentaire;
- La transformation et la distribution alimentaire;
- La saine alimentation;
- La sécurité alimentaire;
- La gestion matières organiques.

Ce Plan est élaboré dans un esprit de collaboration interdisciplinaire qui mène vers une meilleure compréhension et une meilleure interprétation collective d'un système alimentaire commun. Les suites de ce plan appartiennent respectivement aux différents partenaires. En ce sens, il serait intéressant de **faire suite au Plan de la CRÉ en mettant en place des mesures réglementaires qui faciliteraient les actions concertées et concrètes entre les partenaires municipaux, institutionnels, publics, privés, locaux, communautaire et régionale**. La création d'un mécanisme de suivi pour ce plan serait très intéressante, si la Ville décide de reprendre des éléments de celui-ci comme moyen d'action, comme la création d'une politique. La mise en application de ce suivi pourrait se faire par la délégation de ce mandat aux organes de suivi qui seront expliqués dans la section suivante.

De plus, il serait essentiel de **profiter de ce processus qui donnera lieu à de multiples échanges entre les intervenants concernés par le système alimentaire pour créer un conseil de politique alimentaire qui aura pour mandat principal d'élaborer une politique alimentaire indépendante de la Ville de Montréal**. Ce conseil aura aussi la fonction de suivi et réseautage comme il sera expliqué plus loin.

RÉGULATION ET SUIVI

Comme mentionné précédemment, la Ville de Montréal doit être mesure de fournir des outils et des informations aux groupes et aux individus qui voudraient se lancer dans un projet d'agriculture urbaine. Un point de prêt et d'information centralisé permettrait de simplifier le travail et la législation afin d'assurer une cohérence interdépartementale.

Les jardiniers ont beaucoup de questionnements par rapport à la législation. Et ce, en raison d'un manque de clarté et de personnes « ressource ».

Il faudrait donc **créer une ressource fiable pour renseigner les gens par rapport aux différents éléments législatifs et réglementaires ainsi qu'une personne ressource dans chaque arrondissement** afin de conseiller correctement les jardiniers pour qu'ils puissent sereinement développer leurs projets.

Bien que les arrondissements aient leurs règlements spécifiques, **la Ville de Montréal est plus à même de parvenir à la réalisation de cette tâche et la centralisation des informations relatives à la législation avec l'aide d'une personne ressource** qui permettra aux organisations de bien connaître les particularités de chaque arrondissement de la Ville.

Suite à la consultation publique, il est faudrait **que la Ville de Montréal ainsi que les arrondissements soient en mesure d'énoncer quelles sont les recommandations qui seront appliquées et celles qui ne seront pas retenues**.

Pour s'assurer de la réalisation des recommandations, il est essentiel **d'avoir un mandat de suivi confié à une organisation fiable**. Ce rôle peut être assumé à court terme par l'OCPM qui s'est naturellement

proposé. Pour le suivi à long terme, ce mandat pourrait être transféré au Conseil de politique alimentaire qui se chargera aussi de mandater et de suivre des études en lien avec l'agriculture urbaine.

Comme mentionné précédemment, **l'ensemble des outils de gestion municipale devra s'appuyer sur les piliers de la politique alimentaire** afin d'assurer un ensemble stable et cohérent qui facilitera la réalisation des objectifs. **Le Conseil de politique alimentaire, composé des différents intervenants en lien avec l'agriculture urbaine, devrait effectuer ce suivi et favoriser le développement de l'agriculture urbaine.** Le travail en collaboration sera donc facilité par cette instance composée des différents secteurs qui communiquent et harmonisent leurs activités dans l'objectif d'être le plus complémentaire possible. Cet aspect sera expliqué, dans la section suivante.

INSTANCE DE SOUTIEN ET DE CONCERTATION

De nombreuses organisations contribuent au développement d'une grande variété de projets. Il est important de soutenir un réseau officiel qui permettrait :

- Des échanges d'informations et de ressources;
- De créer des opportunités de partenariats;
- D'appliquer la vision concertée et les différentes politiques;
- De réfléchir sur les sujets controversés;
- De mettre en commun des données et de la documentation pour soutenir les projets.

Nous proposons **que le Conseil de politique alimentaire joue le rôle de réseau officiel.**

Il existe déjà quelques réseaux en agriculture urbaine. En revanche, aucun d'entre eux ne joue le rôle de Conseil de politique alimentaire et de réseau officiel pour Montréal. Il serait très intéressant de **valoriser un des réseaux existants** Quelques modifications et ajustements pourrait facilement les transformer un en Conseil de politique alimentaire :

- *Le Regroupement des jardins collectifs du Québec (RJCQ)* est très bien développé, dynamique, favorise les échanges et regroupe un grand nombre d'acteurs Cependant, il ne s'agit pas d'une organisation spécifique à Montréal. En effet, elle opère dans toute la province du Québec. De plus, elle ne concerne que les jardins collectifs.
- *La coalition pour l'avancement de l'agriculture urbaine et périurbaine de Montréal* regroupe un grand nombre d'acteurs sur l'ensemble de la zone montréalaise. En revanche, cette coalition n'est pas très connue puisqu'elle n'organise pas d'activités de sensibilisation à grande échelle.
- *Le Groupe de travail en agriculture urbaine (GTAU)* a permis à de nombreuses organisations qui œuvrent en agriculture urbaine de se regrouper afin d'échanger sur les enjeux relatifs à leurs activités respectives. C'est pourquoi leur activité principale a été la requête de consultation publique. Le GTAU pourrait assumer le rôle de soutien et de coordination si on élargit sa composition et si on lui accorde un mandat et un financement adéquat.
- Les jardins communautaires de la Ville de Montréal regroupent les présidents des jardins communautaires, les animateurs horticoles et des élus, à une table de travail. Cette organisation a fait preuve de force puisqu'elle a même résisté aux fusions municipales. Il pourrait être intéressant d'y joindre d'autres acteurs afin de rendre cette organisation plus représentative des différentes formes de l'agriculture urbaine.

Il faut aussi savoir que de nombreuses organisations communautaires sont dans une situation économique précaire et que la participation à une autre instance représente un fardeau supplémentaire aux tâches déjà assumées par celle-ci. Il est donc essentiel de **prévoir un support financier pour la coordination du conseil de politique alimentaire pour ne pas imposer cette tâche aux membres d'organisations communautaires participant à cette démarche.**

INFORMATION ET COMMUNICATION

Afin de bien développer l'agriculture urbaine, il est essentiel de **passer en revue toutes les politiques qui influent directement ou indirectement sur l'agriculture urbaine. Ceci permettrait une unification et une cohérence entre celles-ci.** Cet état des lieux règlementaire doit être mis à la disposition des citoyens de Montréal pour bien les outiller et informer. Il est essentiel de **créer un document qui indique clairement ce qui est autorisé et prohibé par rapport aux différentes formes et pratiques d'agriculture urbaine, et ce dans chacun des arrondissements et à la Ville centre.**

DOSSIERS PLUS CONTROVERSÉS

Il est primordial **d'avoir une réflexion collective sur certains sujets plus controversés.** De cette façon, nous pourrions clarifier ou élaborer un cadre règlementaire pour ces différentes pratiques. Parmi ces dossiers, on compte :

- L'apiculture
- L'élevage d'animaux de basse-cour
- La culture d'arbres et de buissons fruitiers
- Les serres en ville.

Selon nous, ces sujets devraient être discutés de façon plus approfondie dans le cadre de l'instance de coordination, car ils présentent de nombreux avantages, mais nécessitent un cadre règlementaire précis.

SUPPORT FINANCIER MATÉRIEL ET SERVICE-CONSEIL

Sur le plan théorique, l'agriculture urbaine n'a aucune faille et présente exclusivement des avantages. Mais dans la pratique, un bon nombre de variables influencent le résultat. Tous d'abord, il y a les insectes, les maladies, le climat et plus encore. La contrainte la plus importante est le jardinier lui-même. Il est difficile d'assurer une motivation constante. De plus, il n'a pas forcément les connaissances pour faire face aux contraintes naturelles, aux capacités d'organisation et de gestion nécessaires. Ainsi, ces contraintes naturelles compliquent la mise en pratique de l'agriculture urbaine mais les impacts négatifs peuvent être minimisés grâce à une bonne gestion, une bonne formation et une bonne communication par rapport à ces enjeux..

En effet, nous constatons un manque flagrant de compétences en gestion de projets. La mission d'Alternatives est de s'assurer que les groupes aient les compétences pour bien transmettre leurs connaissances aux membres de leurs groupes. L'essentiel est **de former des coordonnateurs de projets compétents** pour favoriser le développement de projets durable et de qualité.

Ainsi, il est important de comprendre que des jardiniers bien formés sont essentiels à la pérennité des projets. Une formation adéquate en horticulture est essentielle à la formation de jardiniers autonomes. Ils

deviennent des agents de changement, des piliers en animation et veillent au maintien et au déploiement des projets dans leur communauté.

Pour ce faire, il faut s'assurer **d'avoir une instance occupant le rôle de service-conseil**. La formation pour les citoyens sera abordée dans la section suivante. Le service-conseil devrait jouer un rôle de centralisateur des informations liées à l'agriculture urbaine, aux initiatives, à la gestion et à la mise en place de projets. Il est essentiel **que ce service-conseil soutienne toute organisation ou collectif désirant développer des projets en agriculture urbaine**.

De plus, de nombreuses organisations et collectifs naissants doivent trouver de multiples sources de financement pour démarrer leurs projets ce qui monopolise une grande partie de leur énergie. **L'instauration d'un fonds de démarrage** serait une solution à ce problème lié au démarrage de projets.

Il est primordial d'avoir un **service-conseil qui puisse soutenir les groupes et les collectifs** pour multiplier et renforcer les projets. Le service-conseil doit être en mesure de leur offrir un appui dans les diverses étapes de leurs projets :

- La formulation du projet
- Le design du projet :
 - o Analyse du site
 - o Plan d'aménagement
 - o Construction et entreposage
- Coordination du projet
- Animation, formation et entretien horticole

Ce service-conseil permettra d'augmenter la qualité des projets, d'accroître les compétences, de favoriser la continuité des projets et d'améliorer la communication entre divers acteurs. Ainsi, le service-conseil assurerait la pérennité des projets avec certains partenaires comme la Commission scolaire de Montréal ou d'autres institutions.

Alternatives est actuellement le seul organisme à faire ce travail. Depuis 2003, ils partagent une expertise, des formations et du matériel avec plus d'une vingtaine de partenaires. L'idée ici est d'étendre ce service-conseil à une plus grande échelle afin de favoriser l'implantation de projets de qualité en agriculture urbaine. **Alternatives pourrait assumer ce rôle à grande échelle avec un partenariat financier avec la Ville.**

ÉDUCATION ET SENSIBILISATION

La dimension éducative est très importante dans le développement de l'agriculture urbaine à Montréal et tous les types de jardins l'ont bien compris. Cependant, on note une pénurie d'animateurs horticoles, dont le rôle est indispensable, pour informer la population et aider les individus à monter leurs jardins. En effet, de nombreux postes ont été supprimés faute de subventions ou en raison de coupures budgétaires. Il est donc nécessaire de **porter une attention particulière à la formation des usagers de l'agriculture urbaine** afin qu'elle soit adéquate et accessible.

En effet, le manque d'information et de connaissance représente un frein important au développement de l'agriculture urbaine. De plus, cela entraîne un gaspillage des ressources humaines, matérielles et financières. Ces erreurs sur le terrain sont liées à un manque de connaissance ou à de mauvaises informations véhiculées. Ainsi, nous avons retenu quelques mesures qui devraient être mises en place afin de favoriser l'acquisition de connaissances en agriculture urbaine.

CONTENU

Il serait important de **fournir à toute personne intéressée, une série de connaissances techniques par des ateliers théoriques et pratiques**. Plusieurs organismes offrent déjà ce type de formation. Il pourrait être intéressant de les bonifier et d'étendre les formations pour qu'un plus grand nombre de personnes y aient accès et qu'un plus large choix de sujets soit présenté. Les formations offertes par le Jardin botanique ne répondent pas aux besoins des citoyens. Elles sont difficilement accessibles et les sujets abordés sont limités.

Il est essentiel d'offrir des ateliers théoriques qui s'appliquent à toutes sortes d'espaces pour répondre aux différentes formes d'agriculture urbaine. Le contenu de ceux-ci doit être accessible à tous, qu'importe l'âge, la scolarité ou encore l'origine.

Par ces formations, les concepts de réappropriation de l'espace, de production alimentaire et de bonne utilisation des ressources pourront être exposés, ce qui entrainera une réflexion sur ces sujets. Les notions de jardinage écologique, de verdissement ainsi que de permaculture devront y être véhiculées. Voici une liste **des formations de base qui devraient être couvertes au début de la saison, soit entre mars et mai**:

- Les bases de l'horticulture;
- Le design de jardins et le jardinage en bacs;
- La fertilisation et amendement;
- La gestion des pestes et maladies;

D'autres sujets tels que les plantes médicinales, l'apiculture, la culture de champignons, arbres et buissons fruitiers ou encore la conservation de semences et des aliments peuvent être des sujets très pertinents à aborder de manière complémentaire. Ces formations ne devraient pas être aussi rependues que les formations de base énoncées plus haut. Ces cours pourraient être offerts au cours de l'été soit entre juin et octobre selon la demande des jardiniers.

Ainsi, avec la mise en place d'un service-conseil aux organismes, d'animateurs horticoles bien formés et de formations pour les jardiniers, nous nous assurons d'une transmission d'informations de qualité.

LIEUX DE FORMATION

Dans un souci d'accessibilité, ces ateliers devraient être donnés directement dans les jardins collectifs et communautaires. Ces formations pourraient éventuellement être données, à un coût réduit, au cours d'événements tels que la remise de compost par la Ville, les Rendez-vous Horticoles ou encore la fête des semences.

FORMATEURS

Un animateur horticole qualifié serait la personne la mieux placée pour donner la formation sur l'horticulture dans les arrondissements. De plus, **les animateurs horticoles devraient être accessibles à tous les habitants de leur arrondissement respectifs** pour répondre aux interrogations par rapport à leurs cultures et aux inquiétudes des jardiniers tant dans les jardins communautaires, collectifs, personnels et institutionnels. Ceux-ci doivent pouvoir animer des groupes et faire le suivi horticole dans les différents jardins qui en font la demande.

Il est essentiel d'avoir des animateurs horticoles à la disposition à la fois des résidents, des collectifs et des groupes communautaires. Les visites pourront ainsi varier entre une fois par semaine jusqu'à une fois par mois. De plus, il serait très important **d'avoir un nombre d'animateurs horticole adapté au nombre d'habitants du quartier** pour éviter le surmenage de ceux-ci. L'arrondissement aurait donc pour responsabilité d'avoir le nombre d'animateurs approprié par rapport au nombre de citoyens, mais aussi selon les requêtes des différents projets. Le service-conseil de la Ville pourra veiller à ce qu'il y ait un nombre adéquat d'animateurs horticoles.

Les animateurs doivent se rencontrer régulièrement pour avoir des formations et échanger sur les différents enjeux et développer leurs compétences. Nous savons que présentement, les animateurs se rencontrent dans le cadre d'une table de travail. Lorsque le nombre d'animateurs horticoles augmentera et que leur champ d'action s'élargira aux jardins collectifs, il sera nécessaire **que ceux-ci siègent sur cette instance afin d'assurer une concertation des différents animateurs horticoles et que les jardins collectifs soient inclus dans ce processus.**

Actuellement, les organisations dépendent énormément des subventions salariales du gouvernement ce qui entraîne souvent l'embauche d'étudiants en recherche d'un premier emploi. Ils n'ont donc pas d'expérience formelle en horticulture et il faut se rappeler qu'ils ont un rôle très important. Leur compétence est primordiale pour le succès des projets et pour inciter la multiplicité des initiatives. Il est essentiel que les animateurs horticoles soient des professionnels embauchés par les arrondissements.

L'instauration d'une ligne téléphonique avec des spécialistes en horticulture dans chaque arrondissement est le moyen idéal pour répondre aux questionnements plus ponctuels et spécifiques de la population, comme cela existe déjà dans quelques arrondissements. De cette façon, tout individu résidant à Montréal pourrait facilement avoir accès à des conseils horticoles. De plus, il est essentiel de mettre en place ce type de ligne pour répondre aux questionnements spécifiques des groupes en lien avec le service-conseil.

SUPPORT ET INFORMATION

Il est important de **mettre à la disposition de la population un site web simple, efficace et compréhensible pour donner accès direct à une multitude d'informations sur l'horticulture.** Le site web du Jardin Botanique fait actuellement en partie ce travail, mais il n'est pas suffisamment à jour et suffisamment complet pour répondre adéquatement aux besoins des usagers.

Du côté des groupes, il est essentiel **d'avoir, de la part de la Ville, un soutien pour favoriser les partenariats ainsi que la communication pour valoriser les différentes initiatives en agriculture urbaine.** Le service-conseil pourrait remplir ce rôle en soutenant les initiatives, en assurant une aide et en effectuant le suivi de leurs projets, pour en assurer la pérennité.

ÉLUS

De nombreux élus de Montréal désirent en savoir plus sur l'agriculture urbaine, la terminologie, les enjeux, les politiques et cadres réglementaires d'autres villes nord-américaines, ainsi que sur les possibilités pour assurer un encadrement et un développement adéquat. Dans le contexte actuel, **une formation pour les élus sur l'agriculture urbaine** serait hautement bénéfique.

De plus, la participation des élus au conseil de politique alimentaire contribuera à les tenir à jour sur les différents dossiers et enjeux liés à l'agriculture urbaine.

Ressources, services et infrastructures physiques

MATÉRIAUX

Il y a énormément de matériaux organiques et non organiques qui ne sont pas récupérés et qui sont extrêmement utiles pour certains projets d'agriculture urbaine. Par exemple, la majorité des matériaux qui constituent les jardinières à réserve d'eau sont récupérables. Vous pouvez voir le mode de fonctionnement et le mode de fabrication de celui-ci en annexe. Voici quelques exemples de matériaux qui pourraient facilement être récupérés et valorisés :

LES SEAUX

Le seau peut être utilisé pour construire une *Jardinière à réserve d'eau Alternatives* qui permet une culture hors sol performante. Les établissements de restauration et les grossistes alimentaires représentent une des meilleures sources d'approvisionnement possible. En effet, ces seaux sont faits d'un plastique de première qualité (qualité alimentaire). Ils pourraient être valorisés en étant réutilisés dans des projets d'agriculture urbaine au lieu d'être recyclé en plastique de moins bonne qualité.

Le ramassage systématique de ces seaux dans les établissements de restauration ainsi que les entreprises d'importation et d'exportation alimentaire devrait être mis en place. Les établissements de restauration de tous les arrondissements devraient mettre de côté tous leurs seaux utilisés et une brigade pourrait les recueillir tous les mois afin de les acheminer vers éco-centres. Ainsi, les différents organismes et individus qui en auraient besoin de ce matériel pourrait se le procurer plus facilement.

De plus, pour favoriser ce type de pratique, il serait intéressant d'aller jusqu'à **interdire de jeter ces seaux de plastique de première fibre par la mise en place d'amendes pour les fautifs**

De plus, il faut prendre en compte que la contamination par le plastique qui est un enjeu actuel et qu'un grand nombre de techniques de jardinage hors sol se fait par la récupération ou encore l'utilisation de récipients de plastique. Nous savons que les rayons UV sont la principale source de dégradation de la fibre. Il est donc essentiel de **favoriser des contenants avec protection UV ou encore de qualité alimentaire**. Par contre, nous ne connaissons pas tous les paramètres qui entraînent la dégradation du plastique ainsi que leurs effets sur la production de légumes. **Il faudrait aussi mener une étude sur la contamination éventuelle des aliments produits dans les contenants de plastique.**

PANCARTES ÉLECTORALES

Le coroplaste est un matériau non recyclable qui peut cependant être valorisé en étant utilisé pour la fabrication des double-fonds de la *Jardinière à réserve d'eau Alternatives*, par exemple.

Bien que les partis politiques soient dans l'obligation d'effectuer le ramassage des pancartes électorales. Il est essentiel de s'assurer que celles-ci soient systématiquement récupérées et **que les partis politiques puissent disposer de points de chute dans les éco-centres** pour éviter qu'elles n'aille aux ordures. De cette façon, les pancartes électorales pourraient être plus facilement récupérées par les jardiniers et les groupes désirant fabriquer des bacs à réserve d'eau ou pour d'autres projets nécessitant ce matériel.

BOIS RAMÉAL FRAGMENTÉ (BRF)

Le BRF est un résidu de broyage de rameaux de bois. Ce mélange de bois est une excellente source de paillis qui contribue à enrichir, aérer et limiter l'évaporation de l'eau du sol. Par la suite, il se dégrade en compost. Il est important de prendre en compte que le paillis de cette qualité est difficilement accessible en ville.

Afin de favoriser l'accès à cette ressource essentielle en agriculture urbaine, **il doit y avoir une collecte systématique du bois raméal** afin d'éviter qu'il ne termine au dépotoir ou dans un système de compostage traditionnel. Ce bois pourrait être récupéré par un service de collecte en partenariat avec des entités institutionnelles, arrondissements et par la Ville de Montréal avec son service d'élagage et de ramassage de branches. Il serait ainsi possible de fabriquer localement du paillis de haute qualité.

Il serait d'autant plus intéressant **que chaque arrondissement fasse une distribution de paillis au printemps**, comme pour le compost, puisque qu'il s'agit du moment où les Montréalais planifient leurs projets de jardinage pour l'été.

OUTILS DE JARDINAGE

De nombreuses organisations n'ont pas les fonds nécessaires pour se procurer les outils indispensables au jardinage urbain. De plus, beaucoup d'outils dans les différents jardins communautaires sont très désuets. D'autre part, de nombreux citoyens voudraient développer des projets d'agriculture urbaine chez eux mais ne le font pas car ils ne veulent pas investir dans des outils qu'ils ne rentabiliseront pas.

Il est nécessaire d'instaurer **un service de prêt d'outils de jardinage à faible coût dans tous les arrondissements**. Il serait aussi très intéressant de **fournir des fonds pour que certaines organisations puissent se procurer des outils** qu'elles pourraient par la suite partager avec d'autres organisations et d'autres membres de la communauté.

De plus, il faudrait **instaurer un programme de subvention pour des jardinières en bacs** comme cela est fait pour les barils de récupération de l'eau de pluie. De cette façon, un plus grand nombre de ménages auraient accès à une jardinière à faible coût.

SEMENCES ET SEMIS

Les semences et les semis représentent une dépense très importante, voire non envisageable, pour de nombreux groupes et collectifs. Ceux-ci voudraient aussi utiliser des semences et semis biologiques, ce qui n'est souvent pas possible à cause d'un prix prohibitif et d'un manque de disponibilité à Montréal.

L'instauration d'une serre communautaire serait le modèle idéal pour que les organisations aient l'infrastructure nécessaire pour produire leurs semis biologiques elle-même et à un prix abordable. Afin de réduire les coûts des plants, **les arrondissements pourraient mettre en place des systèmes d'échange de semis et de semences** comme il est fait chaque année au Jardin Botanique.

Pour favoriser l'accès aux semences à faibles coûts, il serait aussi possible **d'offrir des formations à la population pour qu'elle puisse récolter ses propres semences**. Il serait aussi intéressant que **les arrondissements distribuent des semences et de plantes comestibles et mellifères** lors de distribution de plantes et compost au printemps.

FERTILISATION ET POLLINISATION

Le fumier des animaux de basse-cour est un excellent fertilisant pour les jardins. Ainsi, **l'intégration de ces animaux dans des projets d'agriculture urbaine à Montréal** permettrait une production locale de fumier ce qui entraînerait la diminution du transport pour transporter ces fertilisants jusqu'en ville.

Des ruches pourraient aussi être intégrées aux projets d'agriculture urbaine. En effet, les abeilles ont un rôle indispensable comme pollinisateurs dans les projets d'agriculture urbaine. Il faut aussi considérer que la Ville de Montréal, qui a banni les pesticides, présente un milieu très favorable pour celles-ci.

Comme nous le voyons, il est essentiel de repenser le cycle de distribution des matériaux, des intrants et des extrants lorsque nous voulons valoriser le développement de l'agriculture urbaine. Nécessairement, il faut réduire la mauvaise gestion et limiter les dépassements de coûts. Il sera possible de réduire le travail de certains services municipaux (déchets et eau) en facilitant la réutilisation de matière non organique, en valorisant certaines matières organiques, en produisant certains intrants de manière locale et en valorisant des techniques de jardinage économe en eau.

Il faut aussi considérer que la Ville de Montréal produit une grande quantité de déchets qui pourraient être utilisés par l'agriculture urbaine. Afin de mieux les valoriser, il faut tout simplement revoir ce système de gestion afin de faire des économies financières et favoriser les cycles courts.

ESPACES

JARDINS COMMUNAUTAIRES

Afin de répondre partiellement aux problèmes de financement des jardins, **le prix par année pour avoir accès à un jardinet pourrait être augmenté à 50\$ pour un lot standard**. Cette somme reste très symbolique, mais vise à contribuer aux budgets souvent limités des jardins communautaires. De cette façon ils pourront offrir un soutien plus adéquat aux jardiniers ou encore construire des installations hors sols là où les listes d'attentes sont très longues.

LIEUX PUBLICS

Compte tenu du manque d'espace flagrant pour pratiquer l'agriculture urbaine, il est essentiel d'exploiter toutes les opportunités possibles. Par exemple, les jardinières publiques seraient un espace à valoriser. Ainsi, **la Ville pourrait octroyer aux groupes ou aux collectifs de citoyens, le droit de jardiner dans les jardinières publiques par un système d'appel d'offre**. La gestion et le suivi de ce droit d'exploitation pourrait se faire par le biais du service-conseil. Les groupes et collectifs qui prendraient ces jardinières en main pourraient aussi verser un loyer symbolique pour assurer le maintien général de la structure.

Il est possible d'utiliser les parcs afin d'y planter des arbres et buissons fruitiers. Les fruits seraient accessibles à tous, mais les autorités municipales devraient s'assurer d'un bon entretien de ceux-ci.

ZONAGE

Le zonage devient un élément essentiel quand il est question de protection de la vocation de certains espaces. **La création d'un zonage « agriculture urbaine »** permettrait de reconnaître, de répertorier et de protéger les espaces qui y sont dédiés.

Si la création d'un nouveau type de zonage n'est pas possible, il serait alors primordial d'unifier le zonage des jardins communautaires en les plaçant dans la catégorie « parc ». Il faut s'assurer que les activités d'agriculture urbaine soient correctement intégrées à ce type de zonage pour éviter qu'un jardin ne disparaisse sans raison valable.

Les friches et les espaces abandonnés devraient être des zones spéciales où les propriétaires peuvent consentir à ce qu'un groupe cultive sur ce terrain sans avoir en détenir les droits de propriété. Ceux-ci pourraient bénéficier d'une autorisation temporaire pour faire des activités d'agriculture urbaine et lorsque le propriétaire voudrait reprendre possession de ce terrain, il devrait en avvertir les occupants 3 mois à l'avance afin qu'ils cessent leurs activités et remettent le terrain dans sa forme originale.

PROMOTION DES SITES D'AGRICULTURE URBAINE

Le site <http://agriculturemontreal.com/> a été créé cette année pour répondre à un besoin d'information sur l'agriculture urbaine. Une carte indique les différents jardins personnels, collectifs, communautaires, institutionnels et à partager. Il est possible de connaître les différents projets qui cherchent des collaborateurs (jardins collectifs et partagés), selon leur disposition géographique. Cette initiative permet de communiquer l'information afin de mieux partager l'espace à cultiver. Il serait intéressant de promouvoir cette carte afin qu'un plus grand nombre de gens puissent y inscrire leurs projets.

CONCLUSION

Ce mémoire contient un grand nombre de recommandations et de perspectives. Selon nous, il est essentiel de faire un état de lieux des différents projets et initiatives en agriculture urbaine de la Ville, des projets communautaires et résidentiels afin de bien en comprendre les multiples bénéfices possibles.

Nous voyons cette consultation publique comme une première réflexion sur la question qui mènera à des discussions plus élaborées sur l'agriculture urbaine.

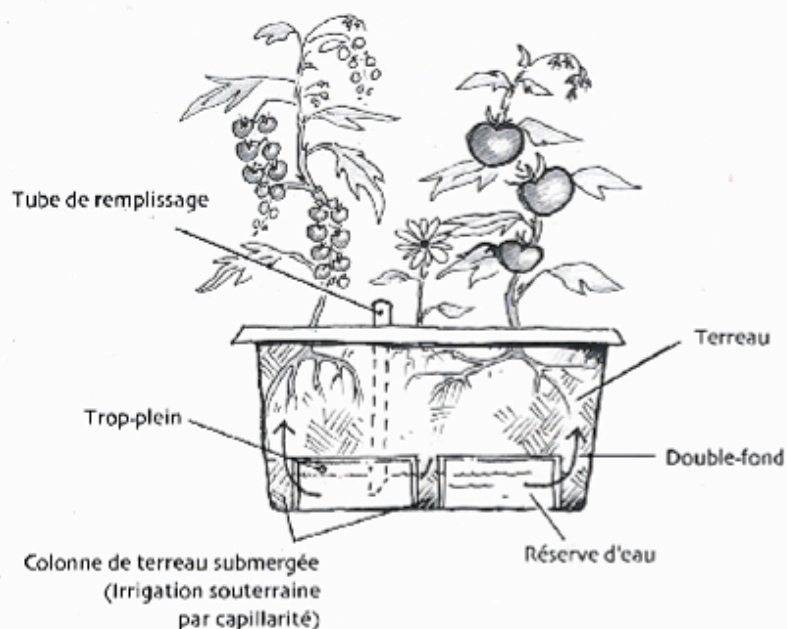
La Ville de Montréal a des particularités uniques qui peuvent donner un essor à l'agriculture urbaine. Le volet éducationnel est d'une importance majeure pour le développement d'initiatives durables de production alimentaire dans une ville verte et en bonne santé. De plus, l'éducation est le pilier essentiel pour développer de multiples projets novateurs, durables et porteurs de bénéfices dans tous les domaines de l'agriculture urbaine.

En revanche, pour assurer un avenir durable il est essentiel d'élaborer un modèle de gouvernance juste et adapté. Il est important aussi d'avoir des personnes ressources à la Ville et aux arrondissements pour mettre en place un mode de gestion qui permettra un développement plus adéquat pour l'agriculture urbaine. La consultation publique est le moment idéal pour réfléchir collectivement à ce modèle de gestion.

L'accès au matériel et à l'espace de culture est aussi un enjeu fondamental pour favoriser au maximum le développement de projets. De plus, l'agriculture urbaine peut s'adapter à toute sorte d'environnement avec un peu d'ingéniosité. Ainsi, une bonne réflexion sur la gestion des déchets est nécessaire.

Dans un bilan des politiques en agriculture urbaine de villes nord-américaines, nous avons constaté que de nombreuses administrations municipales ont compris et reconnu les avantages multiples de l'agriculture urbaine après avoir consulté la population sur ce sujet. Ils se sont dotés d'outils de gestion efficaces pour bien encadrer et valoriser les projets en agriculture urbaine. Nous voulons nous assurer que la Ville et les arrondissements prendront leur rôle à cœur pour encourager l'agriculture urbaine sur le territoire montréalais. Nous espérons que nos expériences et recommandations susciteront des discussions et des questionnements au sujet de l'agriculture urbaine.

Jardinière écologique à réserve d'eau

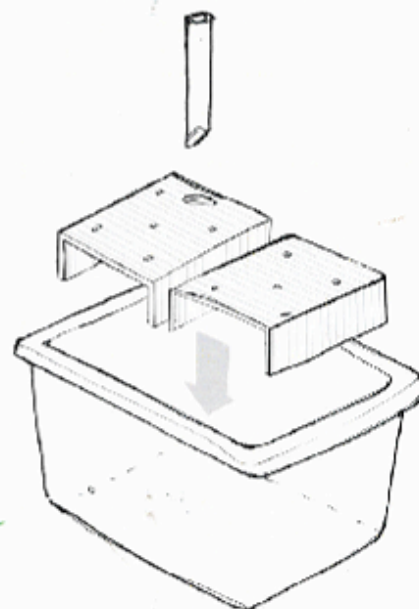


Contrairement aux plantes ornementales généralement faciles d'entretien, les plantes potagères sont plus exigeantes en eau et en nutriments pour croître et produire rapidement et abondamment. La réserve d'eau à la base du contenant permet une alimentation régulière en eau par capillarité offrant une autonomie d'au moins deux jours en été. Ce type d'arrosage évite le lessivage des nutriments par les trous de drainage. Le trop-plein assure un niveau d'eau adéquat permettant une aération constante des racines.

La jardinière écologique optimise le potentiel de croissance des plantes potagères en assurant un apport constant en eau et en oxygène. Le principe d'irrigation par capillarité procure ainsi un environnement idéal pour la production de légumes sains! Sachez que cette technique de culture peut-être expérimentée avec d'autres types de contenants récupérés. Pour plus d'idées, téléchargez notre "Guide pour Réaliser un Jardin Alimentaire sur le Toit" ou visitez notre site web

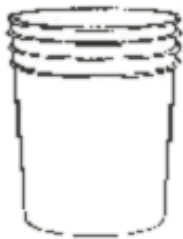
www.lesjardins.ca

Alternatives
... pour un monde différent



TECHNIQUE AVEC 1 SCEAUX ET 1 PANCARTE

MATÉRIEL



1 sceau de 20l (5gal)



x 6

6 attaches autobloquantes (le-wrap)



1 pancarte en plastique (écarteur), -50cmx40cm



1 contenant en plastique, -10cm de diamètre (ex. Pot à yaourt)



1 tuyau d'environ 1po de diamètre et -60cm de long coupé en biseau à une extrémité

CONSTRUCTION

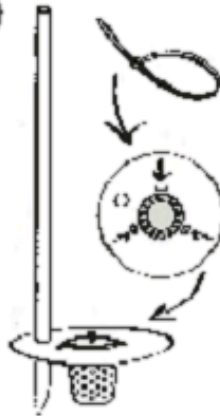
①



②



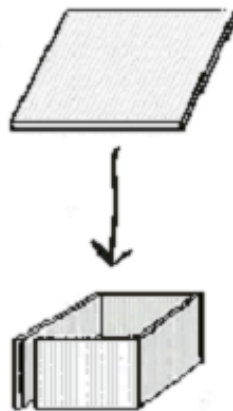
③



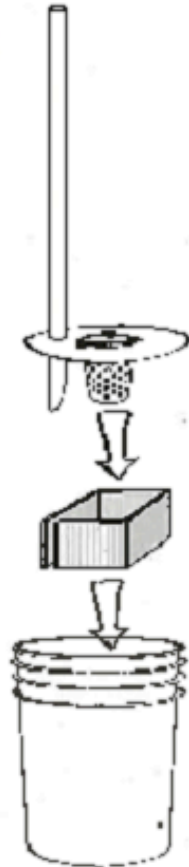
④



⑤



⑥



Votre jardinière est prête!

Des jardins sur les toits
de nouveaux espaces pour la communauté

Alternatives
La solidarité en action